

Le lotissement des Fouillais est un succès commercial. La presque totalité des lots sont vendus. Reste l'incertitude sur les parcelles réservées aux logements locatifs. Ce n'est pas nouveau, les petites communes ont de la difficulté à convaincre les opérateurs de ce type de logements à investir sur leur territoire. Et pourtant, St Germain a des atouts à faire valoir, la présence de la gare TER en est un considérable. L'avenir nous promettant des difficultés de mobilité, seul les transports collectifs proposent actuellement une alternative à la voiture solo. L'expérimentation en cours sur St Germain de mise à disposition du véhicule électrique aux habitants, si elle est appréciée par une trentaine d'utilisateurs, montre pour le moment que l'auto-partage est difficile.

Le lotissement devrait accueillir très prochainement 35 à 45 nouvelles familles. La population devrait s'accroître encore, avec un projet concret pour vingt nouveaux logements.

Le PLU date de 2005 et a vécu. Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours de réflexion pour validation en 2019) va fixer les perspectives pour St Germain à l'horizon 2030. Document d'appui engagé à la communauté de communes pour établir quel niveau de participation aura le territoire à l'accueil de nouvelles populations, Le Plan Local de l'Habitat fixerait à 100 nouveaux logements la part de St Germain. L'avenir nous dira si la population germinoise atteindra en 2030 les 1200 habitants. Quatre à cinq hectares sont nécessaires pour ces constructions,

Les services proposés au niveau local devront suivre ce rythme. Si les réseaux et l'école sont à peu près bien calibrés, les services de petite enfance, services à la personne, les commerces devront se structurer.

Avant que ces besoins ne s'expriment, il en est un qui est d'actualité: nous sommes orphelins depuis la disparition de Mme Langlais, d'un vrai lieu de convivialité. Le Bistrot « Le St Germain » a enfin retrouvé un exploitant. M.et Mme Loigerot, qui ont séduit la commission par une candidature des plus sérieuses, devrait pouvoir rouvrir cet établissement en avril. Le projet est d'en faire un restaurant, mais aussi un bar, où jeux et tabacs seront accessibles.

Des étapes préalables sont nécessaires à cette ouverture, nous sommes aux côtés de M.et Mme Loigerot pour que tout se passe au mieux, et le plus rapidement possible. Rendez vous en avril pour l'inauguration.

P.Monnerie

DES RESSOURCES EN LIGNES POUR LES LECTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

C'est nouveau pour les abonnés des bibliothèques du département d'Ille-et-Vilaine. Grâce à un nouveau portail numérique, ils peuvent accéder de chez eux à des titres de presse, de la musique, des formations



Attention : Pour accéder à ces ressources vous devez créer un nouveau compte sur le site de la Médiathèque Départementale 35.

http://www.mediathèque35.fr/inscription-ressources-numeriques?layout=inscription&mod_id=91

La Bibliothèque de Saint-Germain-sur-Ille validera ensuite votre inscription dans les 2 jours suivants.

- Ecouter de la musique
- Lire la presse
- Se former et apprendre
- Autres ressources en ligne

Expositions

Horaires: Samedi 14h à 19h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94

artsdille.valdille-aubigne.fr



Du 03 au 25 Mars - Fanny VAYER Peinture acrylique sur toile

Pousser la porte de l'univers de Fanny Vayer, s'est entrer dans un monde réjouissant où il fait particulièrement bon vivre. La peinture acrylique sur laquelle viennent s'imposer des petits objets ou des personnages donnent vie à des compositions gaies et ludiques.



Chaque toile recèle des petits détails et clins d'oeil humoristiques.

Quoi qu'il en soit, il semble impossible de quitter ses expositions autrement que de bonne humeur.

www.latelierencouleurs.fr

Du 07 au 29 Avril - Flavien THIEURMEL Peinture - Sculpture

Avec près de 30 ans de pratique artistique, Flavien Thieurmel est passé par la bande dessinée, le cinéma d'animation, l'illustration pour la presse et l'édition... De la peinture à la sculpture, en passant par l'image numérique, le collage, le détournement d'objets, il aborde dans un style souvent matérialiste, parfois surréaliste, les thèmes d'actualité et de société.



Une invitation au voyage, et à la réflexion.

Vernissage samedi 7 avril à 18h00

www.fmuk.fr

BIBLIOTHÈQUE : SOIRÉE TÉMOIGNAGE

Les Terres Australes et Antarctiques Françaises sont des territoires d'outre mer qui abritent 5 districts isolés. C'est sur l'un d'eux, aux Iles Kerguelen, à 3500 km de la Réunion, que Clément a été recruté pour 14 mois sur un programme scientifique. Récit en photographies d'un hivernage au milieu des manchots, albatros et éléphants de mer...



Un hivernage à Kerguelen

Retour d'expérience d'un Germinois dans le Subantarctique
par Clément Brunet

Vendredi 6 avril à 20h
à la salle communale



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2018

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION DU 05 DECEMBRE

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

CONSTRUCTION GARDERIE MUNICIPALE - ETUDE DE SOL

Afin de déterminer la faisabilité du projet de construction de Garderie Municipale, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis établis pour la réalisation d'une étude de sol auprès d'un géotechnicien pour une implantation dans la cour actuelle de la Bibliothèque/ Garderie.

Cette étude de sol serait réalisée sur la base du cahier des charges établi par le cabinet MICHOT Architectes de Rennes dans le cadre de sa mission « Esquisse » comprenant l'analyse du rapport et le pré dimensionnement des fondations pour chiffrage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

RETIENT la proposition d'un montant HT de 2 115.00 € de l'entreprise FONDOUEST de Saint-Grégoire pour la réalisation d'une étude Géotechnique de la cour actuelle de la Bibliothèque/Garderie afin de déterminer la faisabilité du projet de construction de Garderie municipale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents et à engager les dépenses nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

RESERVE INCENDIE RUE DE LA SCIERIE

Afin de répondre aux exigences du SDIS concernant la défense incendie notamment de la Salle des Sports, Il est soumis au Conseil Municipal les propositions présentant deux alternatives pour la remise en service de la défense située rue de La Scierie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

RETIENT la proposition d'un montant HT de 28 440.60 € de l'entreprise ECTP de Melesse pour la création d'une réserve incendie enterrée rue de La Scierie;

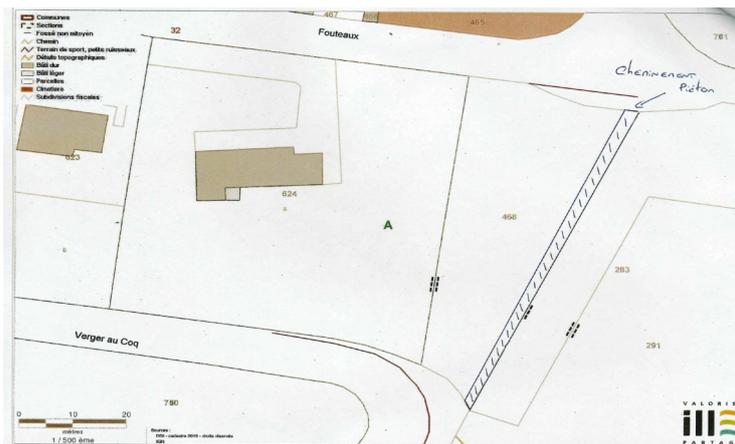
SOLLICITE auprès de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine une subvention au taux maximum de 35% pour cette création d'une défense incendie au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'année 2018.

PLU -EMPLACEMENT RESERVE N°32 /CHEMINEMENT PIETON

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'emplacement n°32 prévu au PLU, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de protocole d'accord visant à la création d'un cheminement piéton entre les avenues de La Rabine aux Fouteaux et du Verger au Coq.

Ce cheminement nécessite l'acquisition d'une bande de terrain de 350m² (largeur 5 mètres sur une longueur de 70 mètres) sur la parcelle cadastrée A468. Montant proposé : 1€ par mètre carré net vendeur.

Les frais d'acte et de géomètre resteraient à la charge de la Mairie.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le projet de protocole d'accord tel que présenté ;

DÉCIDE l'acquisition au prix net vendeur d'1€ le m² d'une bande de terrain sur la parcelle A468 permettant la création d'un cheminement piéton entre les Avenues de La Rabine aux Fouteaux et du Verger au Coq ;

PRÉCISE que les frais de géomètre et d'acte notarié nécessaires à cette acquisition seront à la charge de la Municipalité.

INFORMATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Saint-Aubin-d'Aubigné souhaite la création d'une liaison cyclable desservant la Halte TER de Saint-Germain-sur-Ille. Ce projet qui serait de compétence Communautaire permettrait d'inclure la réalisation du cheminement entre les avenues de La Rabine aux Fouteaux et du Verger au Coq.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

DEVIS RESTRUCTURATION ET EXTENSION - TEPCV

Monsieur le 1er Adjoint présente au Conseil Municipal le devis complémentaire établi dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de la Bibliothèque Municipale qui font l'objet d'un financement Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Après étude du devis, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE, pour un montant TTC de 1 289.64 €, le devis de l'entreprise ANDRÉ de Saint-Symphorien pour le remplacement d'une cloison sous une fenêtre côté Sud apparue hors d'état lors de la dépose des radiateurs et pour couvrir et isoler le sas d'entrée.

INFORMATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des aménagements prévus par la Communauté de Communes pour l'accueil de chauves-souris à la Bibliothèque :

- création d'une trappe d'accès au comble,
- création et fermeture d'une ouverture dans la porte de la cave avec mise en place de gîtes,
- installation d'un panneau d'information,
- installation de 2 nichoirs à chauves-souris et de 2 nichoirs à oiseaux sur la façade extérieure du bâtiment.

La Mairie sera vigilante sur l'impact de cet accueil sur le bâti.

ACQUISITION DE FONDS MULTIMEDIA

Monsieur le Second Adjoint présente au Conseil Municipal les devis établis pour l'acquisition de 2 tablettes numériques et de ses accessoires pour la Bibliothèque Municipale. Cette acquisition serait subventionnée à 50 % dans le cadre du volet 3 des Contrats Départementaux de Territoire sous réserve d'une dépense de 2 000 € minimum.

La Commune de Saint-Gondran serait porteuse du groupement de commandes afin d'atteindre ce plancher de dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'acquisition, pour un montant TTC estimé à 1 050.00 €, de 2 tablettes numériques et de ses accessoires pour la Bibliothèque Municipale ;

SOLLICITE l'inscription de cette acquisition dans le volet 3 du Contrat Départemental de Territoire au titre des acquisitions de fonds multimédia ;

PERSONNEL COMMUNAL

AVANCEMENTS DE GRADE 2017

Monsieur le Maire soumet au Conseil les propositions d'avancements de grade de l'année 2017 reçues le 12 avril 2017 ayant obtenu un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire le 4 décembre dernier suite avis de Monsieur le Maire du 19 septembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE la les avancements de grade suivants à compter du 1^{er} novembre 2017:

- de Rédacteur Principal 2^{ème} Classe à temps complet;
- d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet;
- d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 32.91 heures hebdomadaires annualisées ;
- d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 20.50 heures hebdomadaires annualisées ;
- d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 28.68 heures hebdomadaires annualisées.

PRÉCISE que les crédits suffisants seront inscrits au Budget Primitif .

RÉGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/05/2018.

La ou les délibérations instaurant le régime indemnitaire antérieurement sont modifiées ou abrogées en conséquence.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur www.stgi.fr)

DU 23 JANVIER 2018

DEVIS ELAGAGE

Monsieur le 1er Adjoint présente au Conseil Municipal les devis établis pour l'élagage de 3 chênes situés à proximité du lotissement « Les Fouillais ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le devis d'un montant TTC de 714.00 € de la SARL A LA CIME DE L'ARBRE de Rennes pour l'élagage de 3 chênes situés à proximité du lotissement « Les Fouillais ».

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

AUTOPARTAGE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'expérimentation en cours de mise à disposition d'un véhicule électrique en autopartage est reconduite pour six mois sur la commune.

BISTROT « LE ST GERMAIN »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 4 candidats seront reçus le 15 février 2018 pour la reprise du Bistro « Le St Germain » en location gérance par une Commission du Val d'Ille-Aubigné. Monsieur le Maire et le Monsieur le 1^{er} Adjoint seront présents lors de ces auditions.

Les dossiers de candidature seront préalablement soumis au Bureau Municipal pour avis.

MARCHE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un emplacement sur le marché communal a été délivré à l'EARL "Les Plumes Brétiliennes" de FEINS à compter du vendredi 02 février.

COMMERCE ÉQUITABLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réflexions menées dans le cadre du dispositif « Territoires de commerce équitable » présenté par Mme ESNAULT, membre de l'association Bretagne CENS.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Monsieur le Maire donne compte rendu au Conseil Municipal de son échange avec Monsieur FOUGERAT de la SARL Dragonfly Technologies qui se propose de réaliser gracieusement une vidéo par survol de drone du patrimoine architectural de la commune. Cette vidéo serait présentée lors de l'exposition « Hier, Saint-Germain » de CAFEINE. L'autorisation des propriétaires concernés va être sollicitée.

SEMAINE « ALTERNATIVES AUX PESTICIDES »

Madame la Conseillère Municipale déléguée « Espaces-verts » indique au Conseil Municipal qu'elle souhaite inscrire la Commune dans la 3^{ème} semaine « Alternatives aux pesticides » qui se déroulera du 20 au 30 mars 2018 en collaboration avec le Syndicat Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

DU 20 FEVRIER 2018

APPROBATION COMPTE-RENDU REUNION DU 20 FEVRIER

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

ACQUISITION PARCELLE A308 - LE BOIS LAMBIN

Mme DELABARRE Sylviane, empêchée par l'activité de son conjoint sur ces terres, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, **DÉCIDE** de classer sans suite le projet d'acquisition de la parcelle A308 qui s'inscrivait dans une procédure de changement de zonage désormais intégré au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration.

INFORMATIONS

Dans le cadre de l'étude réalisée par AUDIAR sur les possibilités d'urbanisation futures qui seront inscrites au PLUi, Monsieur le Maire émet des réserves sur l'ouverture de l'ensemble de ces parcelles. En effet l'ouverture envisagée correspondant à 12 logements par an est très supérieure aux obligations du PLH.

Monsieur le Maire rappelle l'avis du Domaine du 8 août 2016 sur la valeur vénale de la parcelle A1227 estimée à 16 700 € HT.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2017

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales),

APPROUVE les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion 2017, établis par le Receveur Municipal et présenté conforme aux comptes administratifs 2017, soumis par le Maire au Conseil Municipal.

BUDGET COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	666 322.00 €	588 333.90 €
Recettes	666 322.00 €	625 693.33 €
Résultat de l'exercice		+ 37 359.43 €
Résultat avec les reports		+ 93 213.86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	310 562.47 €	86 808.07 €
Recettes	180 836.89 €	32 060.00 €
Résultat de l'exercice	- 129 725.58 €	
Résultat avec les reports	- 208 308.61 €	

DÉCIDE d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement de 93 213.86 € de l'exercice 2017 au budget principal 2018 comme ci-dessous :

- 70 000.00 € en recette d'investissement au c/1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » ;
- 23 213.86 € en recette de fonctionnement à la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE TEPCV

Après étude du devis, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE, pour un montant TTC de 8 251.70 €, le devis de l'entreprise CHAUVEL ELEC de Saint-Sulpice-La-Forêt pour la réalisation des travaux électriques de la Bibliothèque Municipale qui fait l'objet d'un financement Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

PROGRAMME CEE TEPCV SUR LE VAL D'ILLE-AUBIGNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE**, sous réserve des conditions de financement CEE TEPCV de la CCVIA, le devis d'un montant HT de 70 056.48 € de la SARL ANDRE de Saint-Symphorien pour le remplacement des menuiseries extérieures de la Salle Communale et la fermeture du préau permettant d'agrandir le réfectoire des maternelles ;

SOLLICITE auprès de la Communauté de Communes Val d'Ille - Aubigné une proposition de financement CEE TEPCV pour ces travaux ; Des crédits supplémentaires devront être inscrits au Budget Primitif 2018.

ERP - AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions reçues pour l'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée* des ERP et des IOP (Installations ouvertes au Public).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE**, pour un montant TTC de 1 500.00 €, la proposition de l'association ECTI pour l'élaboration de l'Ad'Ap ;

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

BISTROT « LE SAINT GERMAIN »

Monsieur le Maire et Monsieur le 1^{er} Adjoint donnent compte-rendu des auditions des candidats pour la reprise du Bistrot « Le Saint Germain ».

INFRASTRUCTURES 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la contribution communale au diagnostic d'aménagements routiers « Infrastructures 2025 » du Département :

INFORMATIONS COMMUNALES

AUTOPARTAGE

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné souhaite promouvoir et accompagner la mobilité durable sur son territoire. Cette volonté politique se traduit par la mise en place d'une expérimentation d'auto-partage dont les enjeux pour le territoire sont à la fois environnementaux et économiques.

L'initiative est soutenue financièrement par la Communauté de communes qui met gratuitement à disposition des véhicules identifiés « auto-partage ». Monsieur le Maire a souhaité inscrire Saint-Germain dans cette expérimentation d'une durée de 1 an.



L'accès au service :

- nécessite une inscription préalable au Secrétariat de Mairie par la présentation d'une pièce d'identité, d'un permis de conduire valide et la signature de la charte d'utilisation ;
- est payant : 4€ la 1/2 journée (jusqu'à 4 heures de réservation) et 7 € la journée (de 4 à 8 heures de réservation) ;
- est sur réservation par mail (disponibilité visible sur ww.stgi.fr rubrique « Transports » dans « Vie Pratique »);
- les clés sont disponibles dans une boîte à clés;
- chaque utilisateur réalise l'état des lieux à la prise du véhicule;
- le véhicule est stationné et à restituer Chemin du Bois Lambin (voie entre la Mairie et l'Eglise).



INFORMATIONS COMMUNALES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

EN DIRECT DES TRAVAUX

Retrouvez dès maintenant les photos de l'avancée des travaux de la Bibliothèque Communale sur <http://saint-germain-sur-ille.fr/category/actualites-bibliotheque/>



PETITE ENFANCE :



Avec la présence de Dormette



Les à la Garderie de Saint Germain sur Ile.

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la bibliothèque

Mardi 06 Mars 2018 de 10h30 à 11h30

Mardi 10 Avril 2018 de 09h30 à 10h30

Dix « petits champions de la lecture » à St-Germain !

Pour la 3^e année, la bibliothèque municipale participe aux Petits Champions de la Lecture, un jeu de lecture à voix haute auquel prennent part des centaines d'élèves de CM2 partout en France.



Credit photo : Mme Gombert

Cette année, dix enfants de CM ont participé aux ateliers d'entraînement qui ont eu lieu le vendredi après-midi, de novembre à début février. Animées par Mme Briand, bénévole de la bibliothèque, ces séances ont permis aux enfants de progresser dans leur pratique de la lecture à haute voix, tout en prenant plaisir à découvrir et partager des textes de littérature jeunesse.

La séance finale du 2 février s'est déroulée en public et devant un jury composé de Nathalie Jalouin, Garlonn Jaffrenou, et M. Roulleaux. Annaëlle Poissel-Houedry a particulièrement touché ce jury en réalisant une magnifique lecture de *La chèvre de M. Seguin* d'Alphonse Daudet. Elle représentera donc notre commune à la prochaine étape du jeu. Nous lui souhaitons bonne chance ! Rendez-vous le samedi 14 avril à 15 heures pour la finale départementale qui, cette année, se déroulera... à St-Germain-sur-Ille !

Merci à Gwenna pour le temps consacré et pour la transmission du goût de la lecture.

ESPACES VERTS

A l'automne, les membres de la commission espaces verts ont planté de nouveaux arbres fruitiers sur la commune : des pommiers près de l'arboretum, des pruniers et figuiers dans le verger en haut de l'avenue du verger au coq. De belles récoltes à venir pour tous les germinois !



A la même période, de nombreux bulbes ont été mis en terre pour donner des couleurs aux pelouses pour les printemps à venir ! Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le fleurissement du bourg !



SEMAINE ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

La 13^{ème} édition de la semaine des alternatives aux pesticides se déroulera du **20 au 30 mars 2018** sur les communes du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

A cette occasion de nombreuses animations (expositions, ateliers, démonstrations, informations sur les marchés...) vous seront proposées sur une 10^{aine} de communes du bassin versant. Venez participer !

A St Germain, le samedi 24 mars, rendez-vous à 14h place de la mairie pour une balade à la découverte des plantes « sauvages de ma rue »

Puis à 16h, sous le préau de la bibliothèque, atelier « Fabrication de bombes à graines » avec l'Association Caféine.

Renseignements au 07 83 18 95 26.

Le programme définitif est disponible sur le site www.stgi.fr et/ou www.bvii.fr. Pour plus de détails sur les animations n'hésitez pas à joindre les communes participantes.



Votre Épicerie sera fermée pour congés
Le 24 février au soir
Jusqu'au 5 mars inclus

Réouverture le Mardi 6 mars 2018

TRAVAUX PASSAGE A NIVEAU DU FRESNAY

Dans le cadre de travaux de renouvellement de voie par suite rapide entre Rennes et Dingé, la SNCF a programmé la **fermeture du passage à niveau du Fresnay entre octobre 2018 et janvier 2019**. Cette fermeture concernera l'ensemble des véhicules, des cyclistes et des piétons entraînant le transfert de l'arrêt de car.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTOS DU CŒUR DE MELESSE

Dernière distribution campagne d'hivers:
jeudi 8 mars de 13h30 à 16h30

Semaine 11: le centre sera fermé. Pas de distribution le jeudi 15 mars

Inscriptions campagne d'été:

Jeudi 15 mars de 13h30 à 16h

Début campagne d'été: distribution jeudi 22 mars de 13h30 à 15h30

Pour les inscriptions, merci de bien vouloir vous présenter avec documents originaux et récents. A défaut aucune inscription ne sera prise.

ALLER AU TRAVAIL EN VOITURE : ÇA COÛTE CHER !

Covoiturer, c'est aussi faire des économies en partageant ses trajets pour aller au travail.

Un exemple ?

Covoiturer à deux 1 fois par semaine

de Vignoc ou Chateaugiron - à Rennes Atalante Champeau environ 40 km par jour- fait économiser 19,3 € par mois, soit **193 € par an***

Ehop et Ehop Solidaires sont des services de mises en relation gratuit.

contact@ehop-covoiturage.fr / 02 99 35 10 77

11 rue de la Mabilais-35000 Rennes / www.ehop-covoiturage.fr / www.ehop-solidaires.fr

**Base calcul : covoiturage une fois par semaine à deux personnes, sur une base de 0,23 cts/km qui correspondent au coût du carburant et de l'entretien du véhicule. Le coût annuel est calculé sur 10 mois.*

L'ASSOCIATION ACSE 175 RECRUTE !

Présente depuis 25 ans sur le territoire au Nord de RENNES, l'Association recherche des salariés pour mettre à disposition chez sa clientèle :

- les particuliers (entretien de la maison et des espaces verts, bricolage, peinture, tapisserie),
- les collectivités locales (dans les écoles pour le service cantine, aide de cuisine, surveillance d'enfants, les temps périscolaires, entretien des locaux, les espaces verts),
- les associations et entreprises (restauration, entretien de locaux, manutention),
- l'hôtellerie-restauration (serveur, employé d'étage).

Les salariés bénéficient d'un accompagnement pour les aider dans leur parcours professionnel et leurs recherches d'emploi.

Les candidats intéressés par les différents postes proposés sont invités à prendre contact :

02 99 55 79 80 – acse175@free.fr - acse175.com

Ou se déplacer au 32 avenue d'Armorique à Betton, afin de valider leur inscription.

AIDES À LA RÉNOVATION : DERNIÈRE ANNÉE !

Les Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné ont entamé leur dernière année. Grâce à ces conventions, signées par la collectivité avec le Département d'Ille-et-Vilaine et l'ANAH, les habitants éligibles aux aides aux travaux de rénovation peuvent se faire accompagner gratuitement tout le long du parcours du projet (diagnostic, étude de devis, montage du dossier de financement et dépôt de demande) et bénéficier en plus de subventions locales complémentaires.



Par ailleurs, cette communauté de communes a mis en place un remboursement jusqu'à 500 ou 1 000 € pour passer au chauffage bois et une prime de 3 000 ou 4 000 € pour les primo-accédants souhaitant rénover en centre-bourg, cumulables et pour tout public.

Il existe aussi d'autres dispositifs financiers mobilisables sans con-

ditions de ressources.

Selon SoliHa, prestataire des missions OPAH, les propriétaires ont récupéré en moyenne 50 % du montant des travaux depuis le début de l'opération et ce, malgré la contraction des subventions au démarrage du dispositif. Les travaux d'économie d'énergie, avec un montant moyen de 19 900 €, ont obtenu une aide de 8 100 € et un crédit d'impôt sur les restes à charge. Les dossiers adaptation, coûtant normalement 8 000 €, ont perçu 4 200 €. Les interventions contre la dégradation, à hauteur de 5 200 €, ont eu droit à 3 300 €.

Aujourd'hui, avec les subventions de l'État, du Département et du Val d'Ille-Aubigné, un projet d'isolation, remplacement de fenêtres et chauffage bois à 21 000 € peut être subventionné à hauteur de 15 000 € (un reste à charge de seulement 6 000 €) et bénéficier d'avances et de prêts sans intérêts. Avec 70 % d'aides, c'est clairement le moment. Faites les démarches avant septembre !

Pass'Réno, guichet unique du Val d'Ille-Aubigné pour la rénovation de l'habitat, accompagne gratuitement tous les occupants, les futurs occupants et les bailleurs pour mener à terme leurs projets. Adressez-vous à ce service au 02 99 69 58 93 et laissez-vous guider.

VIE DES ASSOCIATIONS

STIC

Outside Duo - le CelticTwo-Men-Show

Vendredi 25 mai à 20h30 au bord du canal

Un duo qui ne fait qu'un. Une osmose, entre eux et avec le public, toujours partie intégrante de ce spectacle à l'originalité décapante. L'Originalité du son pour le plaisir des yeux...

Outside Duo vous embarque, le violon derrière la tête et la guitare survoltée, au rythme de ses compositions pop aux sonorités celtiques. Musiques, chansons, performances....

Et énergie ! Le Celtic Two-Men-Show vous propose un marathon musical plein de malice et d'humour. Le temps s'arrête.

Réservation : 06 43 82 77 35 - Tarifs : 8 € ou 6 € (adhérent)

Le STIC en collaboration avec la Péniche Spectacle

Concert de "Double Casquette Swing"

Le 21 Avril 2018, soirée chez l'habitant, lieu surprise !!

Ladies and gentlemen, accrochez-vous à vos bretelles pour danser au rythme de "Double Casquette Swing", le trio de chansons swing Made in Rennes va décoiffer les brushing les plus laqués!

Contrebassiste, guitariste manouche et violoniste, les trois compères sont également chanteurs et usent de toutes leurs casquettes : rap, chanson française, swing, funk, pour le plus grand bonheur de vos écoutes.

RV 20h15, Place de la mairie à St Germain sur Ille

Réservation : 06 76 87 48 31 - Tarifs : 8€ - 6€ (adhérent)

VIE DES ASSOCIATIONS

EXPOSITION « HIER, SAINT-GERMAIN »

L'association **Caféine** vous invite à découvrir l'évolution de la commune de Saint-Germain-sur-Ille, principalement de la fin du XIX^e siècle aux années 2000, à travers :
une **exposition du samedi 14 au samedi 28 avril 2018**



Elle révélera aux grands et petits, aux anciens et nouveaux habitants, leur cadre de vie sous un nouveau jour. Venez nombreux !

L'inauguration de l'exposition aura lieu le dimanche 15 avril à 11h, à la salle du Conseil Municipal. Chacun et chacune est cordialement invité à y participer.

Lieu : Mairie - Salle du Conseil ou Bibliothèque
(suivant travaux)

Entrée libre

Horaires :

Les samedis et les dimanches de 11h à 12h et de 15h à 18h

Les lundis de 16h30 à 18h

Les mercredis de 15h30 à 18h

CARNAVAL 2018

Ouvert aux grands comme aux plus petits le carnaval aura lieu le jour des vacances de printemps, le **mercredi 25 avril 2018**.



Après le goûter offert par l'association Pom d'Amis vers 16h00, le cortège partira de la cour de l'école à travers le bourg accompagné par les chanteurs et musiciens du groupe "C'est qui Paulette".

Pour l'occasion, un flash mob sera organisé et la chorégraphie sera diffusée prochainement.

La Cie Kraspouilles attendra le joyeux cortège au dancing de la Touchette pour présenter "Oeuf", leur nouveau spectacle de marionnettes. Gratuit et tout public.

Un événement concocté par le Comité des Fêtes
Venez nombreux



JUMELAGE 2018

Réunion le **12 mars 2018 à 20 heures**
à la Salle Communale.

COMPAGNIE OCUS

DETOURS DE PISTE

Sortie de résidence - Sergent Pépère

Après une semaine de résidence sous le dancing de St-Germain sur-Ille, la fanfare Sergent Pépère présente une sortie de résidence de "Dévours de Piste", création 2018, sous le regard de Claire Laurent.

SERGENT PÉPÈRE

« DÉTOURS DE PISTE »
Création printemps 2018



Il fut un temps de paillettes. Il fut un temps, leur chapiteau faisait le tour du monde pour ébahir les yeux des grands et des petits. Réputée pour ses numéros incroyables et son grand orchestre de cuivre, la troupe a connu son heure de gloire. Les tonnerres d'applaudissements et les rires des enfants résonnent encore dans nos têtes. Mais ce matin le cirque n'a pas fière allure. Plus de fauve, plus de trapéziste, plus de fakir... La ménagerie a pris ses cliques et ses claques et les a planté là !

Gratuit - **Vendredi 20 avril** - Rdv 19h au marché communal de Saint-Germain pour spectacle sur le terrain enherbé situé derrière l'épicerie St Germain sur Ille.

UNC ST-GERMAIN-SUR-ILLE

L'U N C de Saint Germain sur Ille a tenu son assemblée générale le 7 février 2018. Au programme : approbation des comptes, compte rendu des activités 2017, renouvellement de son bureau sans changement et adoption du budget prévisionnel pour l'année 2018. Les projets pour l'année 2018 débiteront par la cérémonie du 8 mai. Nous sollicitons le Conseil Municipal, afin que le drapeau Européen puisse nous accompagner au monument aux morts. Une exposition se tiendra également dans le hall de l'école sur le thème (COMBATS ET RESISTANCE) du 14 au 19 mai. En ce qui concerne les cérémonies du centenaire, pour la mise en œuvre, 4 personnes dont un Elu ont été désignés pour assurer son organisation. Une exposition sur le thème (LES AS DE LA GRANDE GUERRE) est prévue la semaine du 5 au 12 novembre probablement dans la salle du Conseil Municipal si la Mairie nous y autorise. Comme les années passées une cérémonie aura lieu avec les enfants des écoles de la Commune, en accord avec les Enseignants.



POM D'AMIS

vous propose un loto le
DIMANCHE 25 MARS 2018
à 14h30

à la salle des sports de SAINT
GERMAIN SUR ILLE.



Ouverture des portes à partir de 13h30. De nombreux lots vous y attendent : **DES BONS D'ACHATS** d'une valeur de 250 Euros, 100 Euros et 50 Euros, **des parties spéciales enfants...**

FEP

La braderie organisée chaque année sur la commune par le FEP et au profit de l'animation JUMELAGE avec St Germain du Bel Air aura lieu le **dimanche 22 avril**. Renseignements auprès de Annie Quillien au 02-99-55-28-88

CAFEINE

Jardin potager partagé

Si vous souhaitez commencer un jardin au printemps, il reste toujours des parcelles de libres dans les jardins partagés. Renseignements auprès de Stéphane au 06 99 23 79 87

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

(disponible sur www.stgi.fr)

MARS 2018

Samedi 24: Animation « Semaine alternative aux pesticides »
CAFEINE

Dimanche 25: Repas du CCAS
Loto - Pom d'Amis

AVRIL 2018

Lundi 02: Chasse aux œuf de Pâques - Comité des Fêtes

Vendredi 06: Retour d'expérience - Bibliothèque

Samedi 07 : Vernissage - Les Arts d'Ille

Samedi 14: Finale départementale « petits champion de la lecture » - Bibliothèque

Du 14 au 28: Exposition « Hier, St Germain » - CAFEINE

Vendredi 20: Spectacle - Compagnie OCUS

Samedi 21: Soirée concert - STIC

Dimanche 22: Braderie - FEP

Mercredi 25: Carnaval - Comité des Fêtes

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 04 mai 2018.

Merci de transmettre vos infos pour le 16 avril.